



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 05-2021 - séance du 15 février 2021 - Orale

**Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 200'000.- au maximum pour le renouvellement de plusieurs véhicules et agrégat au sein du service des espaces publics
Bouclément du préavis 18-2019**

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du bouclément du préavis suivant :

**Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 200'000.- au maximum pour le renouvellement de plusieurs véhicules et agrégat au sein du service des espaces publics
Bouclément du préavis 18/2019**


	Achat	Reprise	Net
Préavis	CHF 214'000.00	CHF 14'000.00	CHF 200'000.00
Effectif	<u>CHF 212'778.10</u>	<u>CHF 17'154.50</u>	<u>CHF 195'623.60</u>
Ecart	CHF 1'221.90	CHF 3'154.50	CHF 4'376.40

Il est à noter que ces chiffres s'entendent TVA comprise.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 15 février 2021

M. Thierry George, municipal délégué

Copie : Bureau du conseil communal - Service des finances